



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 30 septembre 2026

LA PRÉFECTURE DE VAUCLUSE ORGANISE, LE 8 OCTOBRE 2026 PROCHAIN, UN EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE PORTANT SUR LE RISQUE INONDATION

Dans le cadre de la programmation annuelle des exercices de sécurité civile, la préfecture de Vaucluse organise, le jeudi 8 octobre 2026, en lien avec 12 communes situées sur le bassin versant du Calavon-Coulon, les 2 communautés de communes concernées (CCPAL et CALMV), l'EPAGE de rivière du Calavon-Coulon (SIRCC), les forces de sécurité et de secours et les services de l'État partenaires, un exercice de gestion de crise portant sur la thématique « inondation ». Si aucun moyen ni aucun engin ne sera déployé sur le terrain, plus de 200 professionnels seront néanmoins mobilisés.

Premier risque naturel majeur auquel le département de Vaucluse est confronté avec 118 communes considérées à risque « inondation », l'exercice programmé le 8 octobre prochain vise à tester l'alerte et la coordination des services en application du dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile).

12 communes activeront leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le préfet armera le Centre Opérationnel Départemental (COD).

Un entraînement dans des conditions proches de la réalité

Cet exercice a pour but de **tester la coordination entre les différents services mobilisés dans la gestion d'une crise majeure**. Réalisé en conditions proches du réel (scenario proche de celui de l'évènement de 2019 pour le Calavon-Coulon, et évènement d'une ampleur plus conséquente s'agissant de ses affluents), il permettra de **renforcer les réflexes collectifs**, de **favoriser les échanges de pratiques** et de **mieux comprendre les rôles et les contraintes** propres à chacun des services mobilisés.

Il vise également à mettre en œuvre la chaîne de commandement et à favoriser une circulation **efficace de l'information** entre les services mobilisés (Météo-France, Service de Prévision des Crues Grand Delta, Direction Départementale des Territoires, Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon, Service Départemental d'Incendie et de Secours, Direction Interdépartementale de la Police Nationale et Groupement de Gendarmerie Départementale, Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé, Éducation Nationale – dont le rectorat, Délégation Militaire Départementale, Direction

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

Tél. 04 88 17 80 38

   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON

Départementale de la Protection des Populations, Conseil Départemental, ICI Vaucluse), dans des conditions proches de la réalité.

Cet exercice permettra également aux établissements scolaires situés sur le territoire des 12 communes concernées (y compris ceux qui ne sont pas situés en zone inondable) de tester, en coordination avec les autorités municipales et les services de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, leur Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

Le dispositif d'alerte des populations FR-ALERT sera déclenché

FR-ALERT est le dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur tout le territoire national, FR-ALERT permet de prévenir en temps réel toute personne détentric d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Toutes les personnes se trouvant dans la zone de danger identifiée (située à proximité du Calavon-Coulon et de ses affluents et correspondant aux 12 communes joueuses) recevront une notification accompagnée d'un signal sonore. De possibles effets de bord, dépassant les limites administratives des communes, sont susceptibles d'être constatés.

La mention « exercice-exercice-exercice » figurera au début du message. Cette alerte a pour finalité d'assurer l'alerte des populations situées dans la zone de danger identifiée, d'acculturer la population face à ce risque, et de rappeler les bons comportements à adopter.

Le préfet mobilisera la Cellule d'Information du Public

Chaque année, la réalisation d'un exercice de sécurité civile donne l'occasion au préfet de tester l'activation de la Cellule d'Information au Public (CIP).

Armée en cas de situation exceptionnelle, cette cellule est composée de personnels des services de l'État désireux de participer à la gestion d'un évènement de sécurité civile en répondant aux appels téléphoniques de la population permettant de délester les lignes des services de sécurité et de secours.

La réalisation de cet exercice associant la CIP est rendu possible grâce à la mobilisation des personnels de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises du ministère de l'Intérieur qui simuleront des appels d'administrés.

L'exercice du 8 octobre a été labellisé au titre de la Journée Nationale de la Résilience 2026

La journée nationale de la résilience (JNR) est une initiative gouvernementale qui vise à diffuser la culture du risque et de la résilience auprès de l'ensemble des publics.

L'objectif est que chaque citoyen puisse connaître les risques majeurs qui l'entourent et s'informe tant sur les modalités d'alerte en cas d'évènement grave que sur les comportements de sauvegarde à adopter.

Pour plus d'informations sur la JNR : <https://www.ecologie.gouv.fr/rendez-vous/journee-nationale-resilience>

Consignes à la population

Aucune action particulière n'est attendue de la part de la population.

Toutefois, afin de permettre le bon déroulement de cet exercice et ne pas gêner la continuité des activités habituelles, il convient de :

- éviter d'encombrer les numéros d'urgence de forces de sécurité et de secours (15, 17, 18 et 112) ;
- s'abstenir de relayer de fausses rumeurs ou de fausses informations sur les réseaux sociaux.

